



BIO
en HAUTS-DE-FRANCE

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 100 • janv. 2025 • www.bio-hautsdefrance.org

ELECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE 2025
quelles propositions pour la bio ?



ÉDITO DE SOPHIE TABARY, PRÉSIDENTE

2024... du fond du panier à la bouffé d'air : à quand un nouveau départ ?

Nous n'allons pas crier victoire trop tôt, mais en 2024, il s'est passé tellement de choses pour Bio en Hauts-de-France et la bio en général.

Tout d'abord, la négociation des aides d'urgence pour soutenir la filière, de nos préfetures de région jusqu'au ministère. Et puis toutes les idées qui ont suivi pour mieux réagir aux crises futures, nous qui sommes parfois le Petit Poucet de grands groupes mixtes, et donc filière négligeable quand ça va mal. Et encore, l'affirmation, haut et fort, de notre indépendance vis-à-vis des manifestations agricoles, qui demandent toujours moins de normes, alors que pour nous, elles sont des catalyseurs de changement.

2024, c'est aussi toute cette cohorte d'études scientifiques, qui apportent des preuves de plus en plus fortes et chiffrées des externalités positives de la bio :

- L'ITAB, avec une méta-analyse des bienfaits de la bio à tous les niveaux (santé, biodiversité, carbone).
- Le Basic, sur l'argent public dépensé pour soutenir l'agriculture conventionnelle et qui remet en cause cette idée qui voudrait que la bio ne marche que parce qu'elle est subventionnée
- L'étude du Secours Catholique, qui montre à quel point le vrai coût de l'ali-

mentation est biaisé, si l'on prend en compte les coûts cachés de l'agriculture intensive : de quoi retravailler la question du droit pour tous à une alimentation de qualité ?

Ces études, il faut les faire vivre. Ces combats, il faut les mener.

En 2025, le point d'étape de la PAC nous permet de réouvrir la question des aides spécifiques à la bio. Le prosulfocarbe, qui contamine nos champs bio, va faire parler de lui. Enfin, la reprise du marché, timide, l'engagement de certaines grandes surfaces et la question de la structuration des filières, au travers des organisations de producteurs et des programmes opérationnels, tout cela amène autant de questions dont il faut se saisir, en tant que paysans bio, pour assurer l'avenir de notre modèle.

Le combat continue, il n'a jamais été aussi âpre, mais nous n'avons jamais eu autant de soutiens. Dans nos champs, l'agriculture biologique se fait, et elle se fait bien. Economiquement, et contre toute attente, même cette année, la marge nette des agriculteurs bio (toutes filières confondues, il y a bien sûr des disparités) est plus élevée que celle de nos homologues conventionnels. Les problèmes sont ailleurs et nous avons besoin de faire nombre pour les mettre en lumière et les résoudre !

Nous vous souhaitons une excellente année 2025.



Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin
26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant
N° Agrément P101462

www.bio-hautsdefrance.org
Youtube | Facebook | Insta

LABienvenue [N°100]

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Sophie Tabary

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Bio en Hauts-de-France

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Matthieu Chanel, Adobe stock.

Imprimeur : Imprimerie Monsoise sur papier certifié PEFC

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 1700 exemplaires.

SOMMAIRE

2 • EDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION

LA BIO MON FUTUR MÉTIER : OPÉRATION ENSEIGNEMENT AGRICOLE // TOUS EN BOTTE 2025 // DES FORMATIONS POUR LES JEUNES INSTALLÉS EN MARAICHAGE // LE CHIFFRE DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL

CONTAMINATIONS AU PROSULFOCARBE : APPEL À TÉMOIGNAGES // AGRIBIOLIEN : LE SITE DES PETITES ANNONCES BIO FAIT PEAU NEUVE // LE PLAFOND DES AIDES DE MINIMIS RELEVÉ À 50 000 €

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION

ELECTIONS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE 2025

8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, IMPLANter DE NOUVELLES CULTURES FOURRAGÈRES

9 • FILIÈRE

RENCONTRES NATIONALES DE L'ABC

10 • TERRITOIRES

10 TUYAUX POUR DÉVELOPPER LA BIO DANS LES CANTINES DE VOTRE TERRITOIRE

11 • PORTRAIT DU MOIS

ELISE CANION, MARAICHÈRE À MARCQ-EN-BARŒUL (59)

12 • AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



LA BIO MON FUTUR METIER : OPÉRATION ENSEIGNEMENT AGRICOLE



Bio en Hauts-de-France sensibilise et forme les apprenants en filières agricoles à l'agriculture biologique au travers d'interventions dans les salles de classes mais également depuis 2021 via le projet « La Bio Mon Futur Métier », organisé dans le cadre du Plan bio régional.

Pour cette 4ème édition, Bio en Hauts-de-France a posé ses valises au Lycée Horticole de Ribécourt et son magnifique parc de 13ha. 130 étudiants et 14 enseignants se sont réunis pour la journée de clôture, le 12 décembre dernier. Au programme, 5 ateliers ludiques sur des thématiques variées :

- La bio en région
- La visite du parc animée par les élèves de Ribécourt
- Le forum des métiers de la bio avec témoignages de professionnels

- Les restitutions de 6 visites de fermes ayant eu lieu chez des productrices bio
- La bio au féminin pour échanger sur la place de la femme en agriculture biologique

Il y a de forts enjeux concernant la formation considérant le renouvellement des générations à venir et les besoins liés à la structuration des filières bio (main-d'œuvre bien formée, de la production à la commercialisation).

Dans les référentiels de formation, aujourd'hui la bio est « incluse » dans l'agroécologie et donc peut être traitée comme une pratique agroécologique parmi d'autres. Au travers de nos interventions et de projets ambitieux comme « La Bio Mon Futur Métier » nous offrons ainsi la possibilité aux établissements de proposer un temps spécifiquement dédié à l'agriculture biologique.



Déborah Decayeux
07 87 32 82 29
d.decayeux@bio-hdf.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

100

Notre magazine LABienvenue fête son 100^{ème} numéro ! C'est en effet en 2004 qu'est sorti le premier numéro de cette lettre d'information initialement destinée aux producteurs bio de Picardie, avant de basculer à l'échelle Hauts-de-France en 2017.



DES FORMATIONS POUR LES JEUNES INSTALLÉ.E.S EN MARAICHAGE



Nouvelle offre regroupant 6 formations aux thématiques variées spécialement conçues pour les jeunes installé.e.s : fertilité, gestion des bio agresseurs, gestion des engrais verts mais aussi des thématiques stratégiques comme le dimensionnement de l'irrigation ou les choix de matériels adaptés aux besoins et à la ferme. **Il est encore possible de s'inscrire pour rejoindre ce nouveau collectif qui sera accompagné par l'équipe maraichage de Bio en Hauts-de-France.**

TOUS EN BOTTES 2025 : LA MEILLEURE VITRINE DE LA BIO, C'EST VOUS !



L'événement « Tous en bottes » revient les 13, 14 et 15 juin 2025 ! Ces portes-ouvertes ont pour objectif de promouvoir les dynamiques de développement durable en milieu rural et de sensibiliser les citoyens aux atouts du « consommer (bio) local ». L'occasion de consacrer un vrai temps de

visite pour vos consommateurs, souvent curieux de découvrir les coulisses de production. Les participants bénéficient d'un beau coup de projecteur avec une communication assurée de mars à juin. Agriculteurs, porteurs de projet agricole en couveuse, espaces tests agricoles et structures d'insertion à vocation agricole ont la possibilité de s'inscrire. Vous souhaitez en savoir plus ?

Rapprochez-vous du CIVAM (www.civam-hautsdefrance.fr), ou mieux, participez à notre visio « coup de pouce » dédiée à l'accueil du public sur sa ferme, organisée le 13 janvier 2025 à 13h

POUR VOUS INSCRIRE, RENDEZ-VOUS SUR : www.bio-hautsdefrance.org



CONTAMINATIONS AU PROSULFOCARBE : APPEL À TÉMOIGNAGES

Nous constatons de plus en plus de retours de terrain sur les contaminations suspectées ou avérées au prosulfocarbe, un herbicide utilisé en agriculture conventionnelle pour les céréales à paille, en pré-levée ou post-levée. Extrêmement volatil, ce produit peut se déplacer par voie aérienne sur distances importantes, allant de plusieurs centaines de mètres à plusieurs kilomètres. Cela entraîne la contamination de cultures non ciblées, telles que les cultures biologiques, les vergers ou encore les productions légumières.

Le sarrasin est particulièrement vulnérable à cette problématique, surtout lorsque les grains restent exposés en champ en raison des décalages météorologiques des récoltes comme cette année. Les conséquences sont lourdes : des seuils de contamination dépassant les limites autorisées rendent les productions impropres à la commercialisation, obligeant à leur destruction. Ces contaminations, combinées à la difficulté d'identifier les utilisateurs responsables de l'herbicide, laissent les victimes sans indemnisation face à des pertes économiques importantes.

Depuis 2017, le réseau FNAB mène des actions de sensibilisation à cette problématique majeure avec un double objectif :

- Interdire les produits à base de prosulfocarbe, dont la dissémination est incontrôlable
- Créer un fonds d'indemnisation pour compenser les pertes économiques subies par les agriculteurs touchés

VOS RETOURS PEUVENT FAIRE LA DIFFÉRENCE

Nous lançons un appel à témoignages pour recenser les cas de contaminations en Hauts-de-France. Toute information, qu'elles soient avérées ou simplement suspectées, permettra de renforcer notre action de lobbying menée avec la FNAB.

POUR CONTRIBUER : remontez vos cas et observations de terrain, analyses, impacts constatés, pertes économiques à l'adresse suivante : jb.pertriaux@bio-hdf.fr

COMMENT PRÉVENIR UNE CONTAMINATION OU GÉRER UN CAS DE CONTAMINATION : consultez les kits mis en place par la FNAB, accessibles sur le site www.produire-bio.fr :

KIT 1



KIT 2



AGRIBIOLIEN : LE SITE DES PETITES ANNONCES BIO FAIT PEAU NEUVE



Une nouvelle version pour faciliter son usage, avec toujours la garantie d'échanger entre agriculteurs bio, en direct. Les agriculteurs doivent se connecter avec les codes de notifications fournis par l'Agence bio. Les annonces concernent tout ce qui peut s'avérer utile dans une ferme bio : animaux, céréales, fourrage, fumure... on y trouve également du foncier et des services. Elles sont accessibles à tous les agriculteurs bio gratuitement ; www.agribiolien.fr propose cependant un accès privilégié aux adhérents du réseau FNAB :

- Accès à toutes les annonces du site
- Accès aux coordonnées de l'ensemble des annonceurs
- Affichage des résultats de recherche au choix, en liste ou sur une carte
- Possibilité de créer des alertes mail pour suivre les annonces qui vous intéressent
- Possibilité étendue de dépôts d'annonces

ALORS N'ATTENDEZ PLUS
ET DÉCOUVREZ
WWW.AGRIBIOLIEN.FR

FLASHEZ-MOI !



Le plafond des aides de minimis relevé à 50 000 €

La Commission européenne a adopté, le 10 décembre 2024, une modification du règlement de minimis agricole. Le plafond des aides de minimis agricole passe de 20 000€ à 50 000€ sur trois exercices glissants. Le nouveau règlement est applicable jusqu'au 31 décembre 2032. Cela laissera donc plus de marges pour chaque exploitation de cumuler des dispositifs qualifiés comme relevant de minimis agricole (crédit d'impôt, aide certification AB, exonération TFNB pour les bio, aide à l'installation hors FEADER avec bonus bio, aide investissements hors FEADER, ...). Un registre central obligatoire se mettra en place dans chaque Etat Membre (et donc en France), les autorités d'octroi (collectivités, services déconcentrés) devront recenser les aides qui en découlent.



Camille ROMEU
06 74 69 87 60
c.romeu@bio-hdf.fr



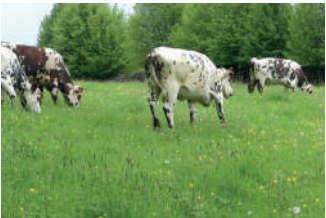
LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



P.A.N.I.E.R.S : En 2025, le dispositif P.A.N.I.E.R.S. s'étend à de nouveaux territoires : Cœur de Flandre agglo, l'agglomération Creil Sud Oise et l'agglomération du St Quentinnois. Ces déploiements résultent d'une volonté politique visant à rendre l'alimentation bio locale de qualité accessible à tous. Au-delà des élus de ces territoires, les producteurs et partenaires sociaux locaux se sont engagés à nos côtés pour soutenir la mise en place du dispositif. Contactez Raphaëlle r.delporte@bio-hdf.fr (pour le Nord-Pas-de-Calais) ou s.rosblack@bio-hdf.fr



PPAM : Le COPIIL du GIEE « Hauts les plantes ! » est prévu avec les financeurs début février pour faire un point de mi-parcours sur le projet. L'année 2024 a permis de travailler notamment sur la stratégie de commercialisation du collectif et le développement d'outils de communication (un logo et un catalogue sont en cours de finalisation pour début 2025). Du côté technique, cette année écoulée a permis de finaliser les analyses de sol des productrices et de mettre en place une formation sur la fertilité des sols en PPAM. Léa suit le projet : l.moisan@bio-hdf.fr



LAIT'S GO : Une réunion est prévue le 4 février avec les acteurs régionaux afin de poursuivre le travail sur la définition d'une recette régionale. Deux transformateurs du collectif ont été sélectionnés par l'Agence bio pour bénéficier d'un fonds exceptionnel, une excellente nouvelle pour promouvoir la consommation de lait bio dans la région, notamment via la transformation fromagère. Par ailleurs, un voyage d'étude est organisé les 30 et 31 janvier pour permettre aux éleveurs intéressés de s'inspirer et d'apprendre de bonnes pratiques. Coline suit le projet : c.philip@bio-hdf.fr



ASSOCIATION VIANDES BIO : L'association régionale va accueillir de nouveaux partenaires pour travailler sur la structuration de filière multi-espèces (ovin, caprin, porc, bovin et volaille) à destination de la restauration collective, de la restauration commerciale, des magasins spécialisés en région mais aussi à Paris. De nouveaux acteurs souhaitent s'investir au sein de l'organisation ce qui va lui donner un nouveau souffle. Toutes ces modifications seront discutées au cours d'une AGE qui aura lieu courant février – mars 2025. Coline peut vous en dire plus : c.philip@bio-hdf.fr



CULTURES INNOVANTES : Le projet mené avec Biocer se terminera fin 2025, l'occasion de faire le bilan technico-économique des différentes cultures étudiées pendant 5 ans, afin de prendre du recul sur leur faisabilité en comparaison à des cultures de printemps classiques. La culture des légumes secs continue d'être étudiée au sein du projet LEGUMILAB. Avec Biocer nous allons explorer la production de semences fourragères à partir de 2026 ! Hélène est votre référente sur le sujet : h.plumart@bio-hdf.fr



BNI : le GIEE SysRIV a été accepté et reconnu. 9 fermes bio et mixtes du sud de l'Oise et de l'Aisne sont engagées pour innover et progresser ensemble en faveur de plus d'autonomie à travers : la valorisation des biodéchets et la création de plate-forme de compostage ; la réintroduction d'élevage ; le développement des macérations et purins. Vous souhaitez en savoir plus sur la valorisation des biodéchets, contactez Delphine : d.beun@bio-hdf.fr



ELECTIONS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE 2025

Vous allez être amené.e.s à choisir vos représentants professionnels dans le cadre des élections des Chambres d'agriculture, des élections qui n'ont lieu que tous les 6 ans. La campagne électorale commence le 7 janvier 2025 et s'achève le 30 janvier 2025. Les syndicats représentatifs des agriculteurs vont faire campagne pour conquérir un maximum de sièges. Vous êtes invité.e.s à voter par voie postale ou en ligne : www.jevote2025.chambre-agriculture.fr.

Les Chambres représentent le monde agricole dans toute sa diversité auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales. Foncier, questions sanitaires, gestion de l'eau, appli-

cation de la réglementation générale, les Chambres ont un réel impact sur ce qui fait le quotidien de tous-tes les agriculteur-rices.

Afin d'éclairer vos choix en tant qu'agriculteur-rices bio sur la façon dont les syndicats portent votre voix dans les instances agricoles, nous avons interrogé les 3 syndicats sur leur vision de l'agriculture biologique et le soutien qu'ils proposent d'apporter aux fermes qui ont choisi ce modèle.

Vous retrouverez sur notre site internet les contributions des syndicats au fil de l'eau. A l'échelle nationale, ce questionnaire a été transmis par la FNAB et une analyse sera faite courant janvier pour compléter ce 1^{er} retour.

	EXTRAITS DE RÉPONSES DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE (à retrouver en intégralité sur notre site internet)	RETOUR DE LA SECTION BIO FDSEA ET JA DE L'OISE	RENDICATIENS NATIONALES DE LA COORDINATION RURALE (extraits de la section bio)
Quelle est votre vision du développement de l'AB	L'organisation soutient fermement l'AB, un modèle respectueux de l'environnement et bénéfique pour la santé. Elle défend une agriculture sociale, avec des paysans épanouis et rémunérés de manière juste. L'AB est vue comme un moyen d'atteindre cet objectif.	La FNSEA et JA défend l'AB au même titre que l'agriculture conventionnelle : les acquis amenés par notre combat profitent aussi à l'AB (GNR, éligibilité micro BA, TODE, MHE...) L'AB participe à la diversité des systèmes de production qui fait la richesse de l'agriculture française. Il est évident pour nous que l'amélioration du revenu des agriculteurs est une priorité.	L'AB est un défi technique devant répondre à des préoccupations d'ordre éthique et économique. La section bio de la CR rassemble des agriculteurs bio souhaitant progresser ensemble et promouvoir une agriculture de qualité, viable et durable. Elle est réticente à toute récupération politique de l'AB.
Soutenez-vous l'objectif de 21% de surfaces labellisées AB en 2030 défendu par la stratégie nationale bas carbone ?	Oui		
Que proposez-vous comme mesures concrètes pour atteindre cet objectif ?	Mettre en place une aide d'urgence et des mesures conjoncturelles : aide forfaitaire de 15000 € par ferme touchée par la crise Ecorégime bio à minimum 145 €/ha + remise en place d'une aide au maintien à l'AB Application stricte d'Egalim y compris avec des prix minimums payés aux producteurs égaux à minima au coût de production, accompagné de prix minimum d'entrée égaux à ces coûts de production. Crédit d'impôt à 4500 € pour l'AB Fléchage de l'aide alimentaire vers les produits bio Transparence et outils de gestion de crise Soutien aux organismes de R&D en AB Soutien à la structuration de filières territorialisées Majoration des aides (investissement, DJA...) Création de programmes dédiés à la promotion de l'AB	Respect d'Egalim, notamment dans la restauration collective avec un taux minimum d'approvisionnement de 20% de produits issus de l'AB Savoir comment nos collectivités respectent la loi des 20%. Accompagner les cuisiniers de cantines collectives, en mettant en place des formations pour la préparation de produits frais, les mettre plus en contact avec les producteurs bio. Communiquer auprès des consommateurs doit également être une des priorités pour soutenir davantage les exploitations engagées dans cette voie	
Mettez-vous des conditions à ce développement ? Lesquelles ?	Garantir un cahier des charges exigeant. Opposition à la réglementation européenne sur les nouveaux OGM. Favoriser les solutions basées sur l'autonomie paysanne et l'agroécologie	Pour créer les conditions d'une sortie de crise et relancer l'AB durablement, la FNSEA et JA souhaitent que l'accès aux aides à la conversion pour l'AB soit conditionné à une contractualisation portant à la fois	Les prix à la production doivent couvrir les coûts de revient tout en permettant à l'agriculteur de vivre de son travail, plutôt que de passer par des aides qui s'apparentent à de l'assistanat. Mettre en place un observatoire des prix et des marges. Mettre en place une TVA sociale qui soulage la production française du poids des charges sociales, rend

	Opposition au conditionnement des installations ou conversions à des contrats avec des acheteurs Plafonnement des montants	sur le volume, le prix et la durée ou à une étude de marché en vente directe. Cela permettra un rééquilibrage entre l'offre et la demande et ainsi redonner de la valeur aux produits AB.	es exportations plus compétitives et fait contribuer les importations au financement de la protection sociale. Revaloriser l'aide et allonger la période de conversion. Conversions avec engagement sur 10 ans
Pensez-vous important que la PAC finance la transition vers l'AB ? Si non, comment doit-elle être financée ?	Oui · Retour de l'aide au maintien · Accès équitable aux fonds publics pour les fermes bio · Priorité dans les aides de la PAC pour les agriculteurs bio · Création de programmes dédiés à la promotion de l'AB · Augmentation des budgets alloués aux projets R&D liés à l'AB		Réintégrer les aides à la conversion et au maintien dans le 1er pilier de la PAC pour éviter des inégalités scandaleuses entre régions : plafond variant du simple au double, suppression des aides au maintien... Compenser le manque à gagner pendant la période de conversion (2 à 3 ans) Un cofinancement complémentaire doit être assuré par le ministère de la Transition écologique et solidaire
Pensez-vous important que la PAC rémunère les services environnementaux assurés par les fermes bio ? Si oui, à quel montant et avec quel outil financier ? Si non comment doivent-ils être financés ?	Oui	Mise en place d'un PSE comme piste pour améliorer le résultat des exploitations bio	Non. La reconnaissance des aménités positives de la bio doit se faire via des prix rémunérateurs.
Défendez-vous le renouvellement du crédit d'impôt bio jusqu'à 2028 et à quel montant ?	Oui, 4500 €	Oui et augmentation de son montant.	
Défendez-vous la mise en place d'un fonds pour indemniser les producteurs bio dont les récoltes sont détruites en raison des contaminations au prosulfocarbe (ou autre molécule rémanente ou volatile) ?	Oui		
Etes-vous favorables à la mise en place d'outils de structuration des filières bio, sur la PAC et en dehors : ouverture de programmes opérationnels dédiés à l'AB, mécanisme de gestion des crises de marché AB dans l'OCM...	Oui		Renforcer le dispositif de formation concernant l'AB, en favorisant notamment la mise en pratique via des stages.
Pensez-vous qu'il soit nécessaire de renforcer l'enseignement de la bio dans les cursus des établissements agricoles ? A travers quelles mesures ?	Adapter les contenus pédagogiques aux pratiques de l'AB Consolider les moyens de l'enseignement agricole public pour des modules spécifiques sur la bio Accompagner les équipes pédagogiques aux pratiques de l'AB Renforcer le lien avec la recherche		
Comment améliorer l'accompagnement à l'installation en bio ? Avec quels acteurs ?	Promotion de l'installation en bio, en nous inspirant des bonnes pratiques mises en place dans notre réseau : Initiatives Paysannes, Bio en Hauts-de-France, le CIVAM, le réseau des AMAP, ... Modification de la répartition des financements (CASDAR, AITA, ...) au profit de toutes les structures d'accompagnement à l'installation, y compris la FADEAR, les CIVAM et la FNAB. Accès à la formation et à l'accompagnement à tous les niveaux du projet Reconnaissance de la diversité des structures d'accompagnement Parcours à l'installation et des financements adaptés à tous les types de projets Simplification de la validation des acquis de l'expérience. Revalorisation de la DJA pour la bio		



FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, IMPLANTER DE NOUVELLES CULTURES FOURRAGÈRES

Les systèmes agricoles des Hauts-de-France font face à un défi climatique majeur. Depuis plusieurs années, la sécheresse et les intempéries (pluies abondantes, inondations, tempêtes) perturbent la gestion des bilans fourragers, impactant directement l'alimentation des élevages de ruminants. En agriculture biologique, où la ration alimentaire des animaux doit comprendre au moins 60 % de fourrage en matière sèche, garantir une autonomie fourragère tout en préservant la qualité des cultures devient de plus en plus complexe.

Pour faire face à ces défis, Bio en Hauts-de-France a lancé un projet expérimental à Condé-sur-l'Escaut, dans le cadre du plan bio du Parc naturel régional Scarpe-Escaut et en partenariat avec le Département du Nord. Cette initiative vise à explorer l'implantation de cultures fourragères innovantes susceptibles de s'adapter aux conditions climatiques variables d'une année à l'autre. L'expérimentation a pu se réaliser dans le cadre du projet agroenvironnemental Chabaud-Latour, avec la mise à disposition de 4 hectares à Nelly et Jean-François Delattre, agriculteurs bio à Crespin (59).

Les expérimentations à la « Ferme du bonheur »

Nelly et Jean-François Delattre élèvent un troupeau de vaches laitières nourries avec les produits cultivés sur la ferme, en bio depuis 1995. Ils ont testé trois nouvelles cultures fourragères : le moha, le millet et le sorgho. Ces cultures ont été choisies pour leur capacité à s'adapter aux conditions difficiles tout en apportant une alternative durable aux cultures fourragères traditionnelles.

Les cultures ont été implantées sur une parcelle de 4 ha, précédemment cultivée en maïs grain, avec un semis effectué entre juin et fin juillet pour permettre la récolte avant l'implantation d'un méteil prévu en octobre/novembre.

Les cultures testées :

- Moha : une plante annuelle, tolérante à la chaleur et à la sécheresse, idéale pour des conditions climatiques extrêmes. Sa croissance rapide en fait un excellent fourrage pour les périodes estivales.

- Millet : une graminée à croissance rapide, résistante à la chaleur et au stress hydrique, mais plus sensible au froid.

- Sorgho : résistant à la chaleur et aux conditions sèches, il peut cependant être sensible aux excès d'humidité, notamment au moment de la germination.

Malgré des conditions difficiles, avec des pluies abondantes perturbant le semis, les cultures ont montré un développement encourageant. Le moha et le millet ont bien levé et se sont bien développés, tandis que le sorgho a souffert de l'humidité excessive, la semence ayant pourri. Un ressemis a été effectué fin juillet avec une variété plus adaptée aux conditions humides.

Les premières observations montrent que, même avec un départ perturbé, ces cultures peuvent bien résister aux aléas climatiques, avec un meilleur développement sous des conditions sèches.

Résultats et enseignements :

Les cultures de moha, millet et sorgho ont montré un bon potentiel pour compléter les bilans fourragers dans un contexte de dérèglement climatique. Ces espèces à croissance rapide ont bien toléré l'humidité et le stress hydrique, offrant une alternative intéressante aux cultures traditionnelles, notamment en période de sécheresse. En particulier, le sorgho, avec ses capacités de multi-coupe, pourrait offrir une flexibilité supplémentaire pour les exploitants.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation en fourragère et en pâturage • Favorise les pollinisateurs • Culture qui a bien évolué malgré l'année humide, elle exprimera tout son potentiel sur une année sèche (résistance au stress hydrique) • Sorgho multi coupe • Pérennité réduite (3 à 6 mois) • Couvert végétal fourrager intéressant • CIVE d'été 	<ul style="list-style-type: none"> • Moha, Millet monocoupe • Plante sensible au froid et au gel • Veiller à bien réfléchir à la date d'implantation

Cette expérimentation montre que le moha, le millet et le sorgho peuvent offrir des solutions viables pour renforcer l'autonomie fourragère des exploitations face aux défis climatiques. Adaptées aux conditions extrêmes, ces cultures représentent une piste intéressante pour garantir une production fourragère plus résiliente et durable dans les Hauts-de-France.



[Photo 1, 2 et 3] : dans l'ordre, levée du moha, millet et sorgho. On observe bien la différence de prise de la culture, le moha et le millet sont plus développés que le sorgho. Malgré son implantation 14 jours plus tard, sa croissance est satisfaisante



Lucille LUTUN
06 02 15 89 00
l.lutun@bio-hdf.fr



RENCONTRES NATIONALES DE L'ABC, DU 21 AU 23 JANVIER À CALAIS

L'Agriculture Biologique de Conservation, perçue par certains comme une évidence, tandis que d'autres la considèrent comme une utopie. Agriculteurs, professionnels, étudiants, chercheurs, consommateurs... sont invités à participer à ces rencontres du 21 au 23 janvier 2025 à Calais pour découvrir l'innovation et explorer les techniques liées à l'Agriculture Biologique de Conservation des Sols grâce à l'intelligence collective. La biodiversité fonctionnelle sera le thème de cette 8ème édition.

C'est à Calais, et pour la première fois en Hauts-de-France, que les participants aux Rencontres nationales de l'Agriculture Biologique de Conservation (ou ABC) sont invités à se réunir les 21, 22 et 23 janvier 2024 pour connaître, étudier ou approfondir l'ABC. Cette édition est organisée par Bio en Hauts-de-France en partenariat avec Les Décompactés de l'ABC, et en lien avec le projet ABAC, engagé depuis 2019 dans notre région avec l'APAD 62 et la FREDON Hauts-de-France.

Les participants pourront se nourrir d'apports de scientifiques, ainsi que des témoignages d'agriculteurs et de techniciens venant des 4 coins de la France, voire même au-delà, permettant d'aborder une richesse de contextes agronomiques et pédoclimatiques.

Les agriculteurs bio et ACS pourront travailler ensemble pour tenter de résoudre des problématiques agronomiques propres à chacun grâce à l'intelligence collective lors des sessions de co-développement, mais également travailler à construire les systèmes ABC de demain en cherchant à lever les freins qui persistent.

Convivialité, dégustation de produits régionaux, échanges informels, repas et troisième mi-temps : les ingrédients seront bien réunis pour favoriser la co-construction, déconstruire les préjugés et oser se lancer dans le défi de l'ABC.

Qu'est-ce que l'ABC ?

L'ABC ou Agriculture Biologique de Conservation cherche à cumuler à la fois les principes de l'Agriculture Biologique (AB), en particulier la non-utilisation d'intrants chimiques de synthèse, et ceux de l'Agriculture de Conservation des sols (ACS), en particulier la réduction voire la suppression du travail mécanique du sol, ces systèmes se recentrant tous deux sur la qualité des sols et l'agronomie. Défi de taille qui stimule autant les agriculteurs bio aguerris que de nouveaux convertis, notamment ceux ayant pratiqué auparavant le semis direct.

De quel défi parle-t-on au juste ? Le graal, rien de moins : semer, récolter. Fini le travail du sol et le désherbage. Pour le relever, les agriculteurs misent principalement sur l'intensification et la diversification végétale. Il s'agit de redéfinir des successions de cultures ; par exemple, le semis d'un couvert de seigle à l'automne, roulé au printemps, crée un mulch dans lequel on peut semer directement un soja. L'implantation de couverts permanents est également travaillée : caractérisation des différentes espèces à disposition (essais de trèfles nains, pipolino, lotiers, luzernes...) ; essais de destructions sans labour (fraise, stell'air, scalpings superficiels...) ; mise au point de stratégies pour ne pas « se faire dépasser » par le couvert... Enfin la diminution du travail du sol et la concurrence des adventices pousse à « booster » le démarrage des cultures par des enrobages (thé de compost, ...) et des apports localisés au semis (matière organique riche en azote...).



Noëlie Delattre
07 87 86 93 03
n.delattre@bio-hdf.fr

Rencontres Nationales 2025
AGRICULTURE BIOLOGIQUE de CONSERVATION
et Biodiversité fonctionnelle

21 et 22 janvier 2025
+ journée terrain le 23 janvier

à Calais (62), au Channel

21.01 : réservé aux agriculteurs Bio et ACS
22 et 23.01 : ouvert à tous

3 Conférences

- Frédéric Thomas**
Conseiller et agriculteur en ACS
Hybridation AC/AB - analyse, interprétation et perspectives
- Philippe Hinsinger**
UMR Eco&Sols (Cirad-INRAE-Institut Agro-IRD)
Écologie des sols - Interactions et biodiversité fonctionnelles
- Simon Dierickx** Coordinateur (Greenotec) et **Aline Fockedeley** responsable d'étude (CRA-W)
L'ABC en Wallonie : retours d'expérience d'une collaboration agriculteurs / conseillers / chercheurs

9 TÉMOIGNAGES

de producteurs et techniciens

Partages d'expériences

et co-développement

Innovation collective

Co-construction de systèmes ABC de demain

Avec la participation de **Vladimir Gouletier** (ingénieur de recherche INRAE) et **Francis Buecalle** (agronome)

INSCRIPTIONS + programme

www.bio-hautsdefrance.org

Nombre de places limité / Tarif préférentiel Early Bird - Date limite des inscriptions : 16 janvier



EN BREF :

- Du 21 janvier au 23 janvier 2025 : 2 jours d'événement et 1 journée BONUS terrain
- Le Channel, scène nationale, 173 boulevard Gambetta, 62102 Calais
- Thème : LA BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE

Pour cette édition, le tarif « agriculteurs » proposé est exceptionnellement avantageux, grâce à la participation des financeurs du projet ABAC : l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la région Hauts-de-France et la DRAAF Hauts-de-France.

Une réduction supplémentaire de 20€ est applicable pour les adhérents à l'une des structures suivantes : Bio en Hauts-de-France, Les Décompactés de l'ABC, APAD 62. Rapprochez-vous de votre structure pour récupérer votre code promo et ainsi bénéficier de 20€ de réduction sur votre inscription.

POUR PARTICIPER
AUX RENCONTRES NATIONALES DE L'ABC :
[BIT.LY/RENCONTRESABC2025](https://bit.ly/rencontresabc2025)





10 TUYAUX POUR DÉVELOPPER LA BIO DANS LES CANTINES DE VOTRE TERRITOIRE

En tant que producteur et productrice bio, vous souhaitez agir auprès de vos élus pour développer les produits bio en restauration collective ? Voici quelques premières informations à avoir à l'esprit.

1. Votre réseau

Vous développez l'agriculture biologique sur votre territoire. Vous connaissez peut-être un.e élu.e, un.e conseiller.ère municipale, départementale ou régionale ? Identifiez vos connaissances, votre réseau. Proposez-leur une rencontre.

2. Devenez expert !

Renseignez-vous sur le domaine de la restauration collective qui englobe les cantines scolaires (de la maternelle à l'université), la petite enfance, les établissements de santé et les services de restauration d'entreprise.

3. Quid des enjeux de la restauration collective

Quelles sont les contraintes budgétaires ? On parle de qualité des repas, de coût et des attentes des usagers. Comment jongler avec ces notions ?

4. Les réglementations en vigueur ?

Tout en comprenant les enjeux de la restauration collective, il est bon de se rappeler les objectifs de la loi EGAlim mais aussi la loi Climat et Résilience. Des réglementations sur la lutte anti-gaspillage sont en vigueur également.

5. Les achats en restauration collective : comment ça se passe ?

Gestion directe ou concédée, cela aura une incidence sur la façon d'acheter et sur les modalités et possibilités de partenariats : marchés publics, centrales d'achats, grossistes intermédiaires. Finalement rares sont ceux qui achètent en direct aux producteurs.

6. Quelles propositions ?

Lorsqu'une structure de restauration collective souhaite faire évoluer ses pratiques, il est souvent utile d'envisager un accompagnement spécifique. Pour rappel, Bio en Hauts-de-France accompagne des collectivités qui aujourd'hui ont

réussi à atteindre les objectifs de la loi Egalim ; nous organisons des formations pour les différents acteurs de la restauration collective afin de faciliter la prise en compte de ces évolutions de pratiques.

7. Rappelez les avantages et bienfaits des produits bio !

A travers des rencontres directes avec les décideur.ses, vous pourrez rappeler les avantages des produits bio, tant sur le plan nutritionnel qu'environnemental. Nous pouvons vous transmettre des outils de communication à fournir lors de vos rendez-vous. N'oubliez pas : vous êtes les meilleurs ambassadeurs de la bio

8. Participer aux instances décisionnelles

Vous pouvez également vous impliquer dans les conseils municipaux ou à des groupes de travail sur l'alimentation durable notamment dans le cadre de votre PAT (Programme Alimentaire Territorial) pour collaborer avec d'autres acteurs et influencer les politiques alimentaires.

9. Un rôle essentiel !

Vous avez un rôle essentiel à jouer pour influencer les politiques alimentaires. Et Bio en Hauts-de-France peut vous aider à y voir plus clair et peut-être à définir différentes stratégies pour agir auprès de vos élus et promouvoir l'intégration des produits bio dans la restauration collective.

10. Vous avez des questions ?

Pour en savoir plus et parce que le domaine de la restauration collective est riche et complexe, inscrivez-vous à la visio Coup de pouce organisée mardi 4 février à 13h. Nous vous proposerons de découvrir un peu plus le sujet, de comprendre comment ça fonctionne, pour vous permettre d'échanger avec votre réseau.



Sophie Rosblack
07 87 32 85 80
s.rosblack@bio-hdf.fr



LES OBJECTIFS EGALIM

01.01.2022 :

50 % de produits durables et de qualité,
DONT 20 % DE PRODUITS BIOLOGIQUES

En % des valeurs d'achat HT sur une année civile

Et au moins **60 %** DE PRODUITS DURABLES
ET DE QUALITÉ POUR LES VIANDES ET POISSONS
(au 01.01.2024)



ELISE CANION, MARAICHÈRE À MARCQ-EN-BARCEUL (59)

Cela faisait 10 ans qu'Elise travaillait dans le maraîchage biologique, après un BPREA obtenu en 2014. Elle a commencé en tant qu'ouvrière agricole, avant d'évoluer vers des postes à responsabilités. Elle a notamment endossé le rôle de cheffe de cultures au sein de la ferme associative « Weppes en bio », dont l'optique était de former des jeunes diplômés à l'agriculture bio afin de pouvoir voler de leurs propres ailes par la suite. « Une expérience utile qui m'a permis de me frotter à la réalité, tout ayant la sécurité financière et matérielle. »

Officiellement installée depuis 1 an, ses débuts en couveuse avec À petits pas lui ont permis de lancer l'activité et de tester ses débouchés. « Tout était à créer, la couveuse m'a permis d'appréhender le terrain plus sereinement, sans le stress des banques, des cotisations... » 6 mois ont suffi pour tester le terrain. Le démarrage se déroule avec la bienveillance du cédant, l'oncle de son compagnon. Sur place, elle dispose d'un local et de matériels mis à sa disposition. « Cette opportunité de reprise tombait à pic, j'en avais marre d'être ouvrière agricole. »

Elise n'est pas du tout issue d'une culture de l'entrepreneuriat. Son truc, c'est être au contact du dehors, de la nature. « Adolescente, je voulais devenir paysanne, avoir ce lien à la terre. J'ai pourtant suivi un parcours tout autre. C'est une période de chômage, vers l'âge de 30 ans, qui m'a fait réfléchir et amenée vers un travail utile, en cohérence avec mes valeurs ».

Après dix ans en tant que salariée, l'entrepreneuriat a été un défi. Côté production, son expérience lui permet de poser une base solide. Le plus difficile est de se faire connaître. « Dans un projet comme celui-là, il est important de

ne pas s'isoler : l'entourage et les collègues, même s'ils ne sont pas dans le même domaine, apportent des conseils utiles. Se faire aider moralement et stratégiquement est essentiel pour ne pas rester sur place. »

Le processus de commercialisation a été progressif : Elise souhaite dès le départ faire de la vente directe et opte pour la vente de paniers sur commande, qu'elle livre sur divers points en métropole. En 2^{ème} année de conversion, elle vend désormais en Biocoop. Elle vend depuis peu en AMAP, un système qui lui convient parfaitement car il simplifie la commercialisation et la planification. « La commercialisation demande énormément de travail. Mon conseil : commencer avec une petite production pour dégager du temps à consacrer à la communication et à la stratégie commerciale. Il est préférable de ne pas trop investir en production au début pour éviter d'être submergé. »

Sur sa parcelle, elle priorise la vie du sol et voudrait ne plus labourer. Pour cela, elle utilise des engrais verts, s'investit dans l'auto-construction de planches permanentes... Elle dédie aussi des zones à la biodiversité avec des haies, un petit boisement, la création prochaine d'une mare... « Ce terrain est une opportunité pour faire ma part dans ce monde abîmé. La biodiversité apporte à la production et ça m'enchant de voir des oiseaux, des insectes. » Pour optimiser son fonctionnement global, elle prévoit d'investir dans des containers, dans une chambre froide et un petit atelier.

Elise bénéficie du tutorat d'Agnès Kindt, maraichère bio à Houplines, avec qui elle peut faire des points techniques dans le cadre du dispositif « maîtrise des pratiques », mis en place par la Bio en Hauts-de-France.

FERMOSCOPIE



2023 : Installation

2025 : 100% bio en juin 2025 (conversion en cours)

SURFACE : 2 ha dont 6000m² de plein champ et 1000m² de serres, 1,5 ha de luzerne (échange avec éleveur local)



PRODUCTION : maraîchage diversifié – légumes de saison



VENTE : en direct, en AMAP, en Biocoop



EMPLOI : 1 ETP (Elise)

« Je suis contente de pouvoir discuter avec quelqu'un qui a 10 ans d'expérience. Son modèle est une référence pour moi. Elle me transmet des éléments techniques mais aussi sur l'organisation du travail. Ce lien avec Agnès me permet aussi de visualiser la sérénité d'un système et d'avoir une projection rassurante de mon travail. »

Le dispositif "Maîtrise des pratiques", animé par Bio en Hauts-de-France, apporte du soutien dans un cadre défini. Il permet aux nouveaux installés de bénéficier de l'expérience d'agriculteurs : modèle économique, techniques agricoles, développer un réseau... Ce programme permet de brosser un large spectre de sujets, et bénéficie également aux tuteurs, qui y voient l'occasion de repenser leur façon d'aborder certaines pratiques. Pour en savoir plus, rapprochez-vous de Raphaëlle : r.delporte@bio-hdf.fr



Elise et sa tutrice Agnès

BLOQUEZ LA DATE !**ASSEMBLEE GENERALE – MARDI 29 AVRIL 2025**

Bio en Hauts-de-France organise son Assemblée Générale mardi 29 avril 2025. Un temps fort pour (re)découvrir les actions portées par l'association, appréhender son projet politique, rencontrer l'équipe salariée, les administrateurs, mais aussi d'autres adhérents engagés pour faire bouger les lignes.

POUR ADHÉRER : [BIT.LY/ADHESIONBHDF](https://bit.ly/adhesionbhdf)

**PROCHAINS
EVENEMENTS****[WEBINAIRE] ACCUEILLIR DU PUBLIC SUR
SA FERME – AVEC TOUS EN BOTTES**

13 JANVIER 2025 | 13:00H

Contact : 07 87 32 38 79 | l.villain@bio-hdf.fr

**[TOUR DE PLAINE] PLANTONS EN FLANDRES –
CHANTIER ARBRE**

17 JANVIER 2025 | 09:45 À BAILLEUL (59)

Contact 06 02 15 89 00 | l.lutun@bio-hdf.fr

[RENCONTRES NATIONALES DE L'ABC]

21, 22 ET 23 JANVIER 2025 | 08:00 À CALAIS (62)

Contact : 07 87 86 93 03 | n.delattre@bio-hdf.fr

[FORMATION] (COLLECTIVITÉS)

**SÈCHERESSES, COULÉES DE BOUE... QUELLES
PERSPECTIVES ET QUELS LEVIERS POUR LES
COLLECTIVITÉS ?**

30 JANVIER 2025 | 09:00 À ESTRÉE SAINT DENIS (60)

Contact : 07 87 32 45 14 | d.beun@bio-hdf.fr

**[FORMATION] GESTION INTÉGRÉE DES
BIOAGRESSEURS EN FLEURS COUPÉES BIO**

4 FÉVRIER 2025 | 09:00 À PHALEMPIN (59)

Contact : 07 87 32 87 42 | ryassine@bio-hdf.fr

**[WEBINAIRE] TRAVAILLER AVEC LES CANTINES :
QUI INTERPELER ET COMMENT POUR FAIRE
BOUGER LES LIGNES ?**

4 FÉVRIER 2025 | 13:00

Contact : 07 87 32 38 79 | l.villain@bio-hdf.fr

**[FORMATION] MÉCANIQUE AGRICOLE :
LE TRACTEUR : L'UTILISER, L'ENTREtenir,
LE RÉPARER**

25 FÉVRIER 2025 | 09:00 À ENNETIÈRES-EN-WEPPES (59)

Contact : 07 87 32 87 42 | ryassine@bio-hdf.fr

**[FORMATION] FERTILITÉ DES SOLS EN GRANDES
CULTURES BIO : AVOIR LES MOYENS D'AGIR**

04 MARS 2025 | 09:00 À SAINTE-SEGRÉE (80)

Contact : 07 87 32 40 85 | c.cnudde@bio-hdf.fr

Agribiolien
Échanges directs entre producteurs bio

**LE SITE INTERNET
DES PETITES ANNONCES BIO**

WWW.AGRIBIOLIEN.FR

SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • T 03 20 32 25 35 • SITE AMIENS • T 03 22 22 58 30 • www.bio-hautsdefrance.org

Avec le soutien de nos partenaires institutionnels financeurs